

NOM :

Prénom :

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

DOSSIER D'INSCRIPTION

CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE

PIECES A FOURNIR

- LA FICHE D'INSCRIPTION complétée – RECTO & VERSO.
- LA FICHE D'URGENCE avec la copie des certificats de vaccinations obligatoires (photocopies du carnet de santé).
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité – Recto-verso.
- La photocopie du livret de famille **dans son intégralité** et le cas échéant fournir la photocopie du jugement fixant la résidence de l'enfant.
- 1 RIB
- Le coupon de la notification de bourses (pour les élèves boursiers).
- L'exeat (à réclamer à l'établissement d'origine de votre enfant).

Attention : Tout dossier incomplet sera rejeté

Dossier à remettre au lycée ou à envoyer en cas d'impossibilité accompagné des pièces justificatives pour le :

30 JUIN 2023 DERNIER DELAI

Permanences d'inscriptions :

Judi 29 juin de 8h à 19h

Vendredi 30 juin de 8h à 12h

Précisions pour remplir le dossier d'inscription

Le responsable à contacter en priorité : c'est lui qui sera joint par la vie scolaire pour les absences éventuelles ou pour toute question liée à la scolarité de son enfant. C'est celui qui recevra les SMS en cas d'absence.

Le responsable financier : C'est celui qui paie les frais de scolarité. Les factures de demi-pension lui seront adressées ainsi que tout autre document à caractère financier (bourses, aides, diverses...)

Demi- pension : Le montant des frais de la demi-pension, facturés par trimestre, est forfaitaire quel que soit le nombre de repas pris dans la semaine. Le régime choisi engage pour l'année scolaire. Cependant, sur demande **écrite et justifiée** par la famille, l'élève pourra demander à changer de régime en cas de situation exceptionnelle en fin de trimestre. Tout trimestre commencé est dû dans sa totalité.

Elève externe : ne déjeune pas au lycée

Autres précisions :

-Les manuels scolaires achetés par la Région et gérés par l'association des parents d'élèves et le lycée seront distribués à la rentrée.

-Les fournitures seront précisées à la rentrée scolaire par les professeurs. Prévoir des feuilles simples et doubles en format A4 et un agenda personnel.

LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	
Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
88	Non renseignée (inconnue ou sans objet)

A remplir seulement pour les élèves concernés

Votre enfant a bénéficié d'aménagement(s) de sa scolarité en 2022-2023 dans le cadre d'un :

Merci de bien vouloir cocher la case correspondante

- PPS – Projet Personnalisé de Scolarisation : l'élève est en situation de handicap
- PAI – Plan d'Accueil Individualisé : l'élève a une pathologie chronique, une intolérance alimentaire ou des allergies.
- PAP – Plan d'Accompagnement Personnalisé : l'élève a des troubles des apprentissages (dyslexie, dysgraphie, dysorthographe, dyscalculie...)
- Dans un autre cadre :
.....
.....
.....

Votre enfant a déjà bénéficié d'aménagement(s) d'examens au cours de sa scolarité :

- Oui
- Non

Si oui, lesquels :

.....
.....
.....

Quels que soient les aménagements, nous vous encourageons à en faire part, dès la rentrée, au professeur principal de votre enfant. Ceci afin que les aménagements nécessaires soient mis en place le plus rapidement possible.



INSCRIPTION 2023-2024 Seconde Professionnelle



Fiche à compléter recto-verso très lisiblement

IDENTITE DE L'ELEVE

Ecrire en majuscule.

NOM : Sexe (M ou F) :

Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil :

Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance (ville) : Code postal :

Nationalité :

SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE 2022 - 2023

Nom de l'établissement fréquenté : Classe :

Code postal : Ville :

Académie :

SCOLARITE ANNEE EN COURS 2023 - 2024

Régime demandé : DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

Pour les élèves utilisant **les transports scolaires**, précisez la ligne :

Cochez le nom du transporteur correspondant à votre ligne :

Communauté de communes du Terrassonnais

CFTA

SIVS THENON

Langues vivantes suivies

LVA Allemand Anglais Autre par le CNED. A préciser

LVB Allemand Anglais Espagnol

REPRESENTANT LEGAL 1 À contacter en priorité Responsable financierSituation familiale : Marié Vie maritale Pacsé
 Divorcé Séparé Veuf**REPRESENTANT LEGAL 2** À contacter en priorité Responsable financierSituation familiale : Marié Vie maritale Pacsé
 Divorcé Séparé Veuf**Responsable légal** : Père et mère - Père seul - Mère seule - Autres : _____

NOM-Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

☎ domicile : _____

☎ portable : _____

Mail : _____@_____

NOM-Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

☎ domicile : _____

☎ portable : _____

mail : _____@_____

En cas d'urgence, nous avons besoin de vous contacter très rapidement. Tout changement en cours d'année (téléphone, courriel, adresse) doit être signalé au secrétariat.

Profession : _____

Code : _____ se reporter à la liste des professions et des catégories socioprofessionnelles (page 3 du dossier d'inscription)

Nom et adresse de l'employeur : _____

Profession : _____

Code : _____ se reporter à la liste des professions et des catégories socioprofessionnelles (page 3 du dossier d'inscription)

Nom et adresse de l'employeur : _____

Autorisez-vous la communication de ces coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui NonAutorisez-vous l'établissement à vous avertir par SMS des absences ou retards de votre enfant : Oui NonAutorisez-vous que votre enfant soit photographié, enregistré ou filmé dans un cadre pédagogique ou de communication sur le site du lycée : Oui NonAutorisez-vous la communication de ces coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui NonAutorisez-vous l'établissement à vous avertir par SMS des absences ou retards de votre enfant : Oui NonAutorisez-vous que votre enfant soit photographié, enregistré ou filmé dans un cadre pédagogique ou de communication sur le site du lycée : Oui Non

Nombre d'enfants à charge scolarisés dans le second degré PUBLIC (de la 6ème aux classes préparatoires ou BTS), y compris l'élève :

Nombre total d'enfants à charge :

Eventuellement, **autres** enfants scolarisés au Lycée Antoine de Saint- Exupéry en 2023/2024 :

Nom	Prénom	Classe

L'élèveAdresse de l'élève: chez les parents chez le père chez la mère garde alternée autre (précisez) : _____

☎ portable de l'élève : / / / /

Adresse mail élève (différente de celle des parents)@.....
(adresse obligatoire pour applications numériques du lycée et inscription au BAC)DateSignature de l'élèveSignature du ou des responsables légaux

FICHE D'URGENCE

Lycée Antoine de Saint Exupéry TERRASSON

Année scolaire : 2023-2024

- NOM de l'élève :

Prénom :

- Date de naissance :

Classe :

- Nom et adresse des représentants légaux :

- N° et adresse du centre de sécurité sociale :

- N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, le lycée s'efforce de vous prévenir par les moyens les plus rapides. En lui communiquant **tous les numéros de téléphone***, vous lui facilitez cette démarche.

N° de portable du représentant légal (Père):

Téléphone du travail :

N° de téléphone du domicile

N° de portable du représentant légal (Mère) :

Téléphone du travail :

N° de téléphone du domicile

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

*** En cas de changement de vos coordonnées téléphoniques en cours d'année, merci de le signaler au lycée.**

Si votre enfant souffre d'une maladie (asthme, diabète, allergies alimentaires...) qui nécessite des dispositions particulières (prise de médicaments, soins...) pendant le temps scolaire, vous pouvez contacter le chef d'établissement ou le médecin ou infirmière de l'éducation nationale afin d'élaborer, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé (PAI).

Tous renseignements confidentiels doivent être joints sous enveloppe cachetée, à l'attention du médecin et de l'infirmière de l'éducation nationale.

EN CAS D'URGENCE, le centre 15 (SAMU) est appelé. Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté vers l'hôpital le mieux adapté selon les modalités définies par le SAMU. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

INFORMATIONS MEDICALES :

- Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant

- Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement.

VACCINATIONS : DT Polio/DT Coq Polio, ROR, BCG

Merci de bien vouloir joindre **une photocopie, nominative et datée**, des pages du carnet de santé de votre enfant, concernant les vaccinations, ou un certificat médical les attestant, **sauf si vous les avez déjà fournis à notre établissement et qu'il n'y a eu aucune vaccination récente.**



2023/ 2024

L'Association Sportive du Lycée reprend ses activités en septembre 2023
 Les élèves du Lycée désirant s'inscrire pour l'année scolaire 2023-2024 doivent rapporter au plus tôt cette
 fiche d'inscription à un professeur d'E.P.S.

Les activités proposées sont :

Musculation, Course d'orientation, Raid multi-activités, Sport collectifs, Cross-country, Sports de
 raquette,...

Pour tous renseignements contacter MM. LUSTRISSY ou BRILLANT.

N. B. : Une affiche U.N.S.S. prévient les élèves du lieu et de l'horaire de la rencontre du mercredi suivant.
 Il leur appartient de s'informer régulièrement et de prévenir en cas d'absence.

Je, soussigné, M^{me}. M^r. N°Tél 1..... N°Tél 2.....

Autorise mon fils(1), ma fille(1) : Classe :

Régime : Demi-pensionnaire / Externe (1)

Date de naissance : Numéro de téléphone de l'élève :

Adresse :

à adhérer et à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée pour l'année 2023-2024 (la
 responsabilité de l'association n'étant engagée qu'après prise en charge de l'élève par un cadre dirigeant de
 l'activité aux heures et lieux précisés lors de l'affichage).

Autorise mon enfant à se rendre par ses propres moyens, lors des compétitions, sur le lieu de rendez-vous
 indiqué par voie d'affiche au Lycée.

Autorise le transport de celui-ci, du lycée aux lieux des manifestations sportives, par un transporteur
 professionnel ou un responsable de l'association.

Autorise la prise de photographies, le représentant, dans le cadre de ses activités liées à l'association
 sportive ainsi que la diffusion, la publication et la commercialisation de celles-ci. (2)

Autorise le professeur à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'intervention médicale. (2)

A , le Signature :

Dossier à fournir dans une enveloppe portant l'identité de l'élève :

- Fiche d'autorisation signée
- Cotisation : 10€
 → chèque à l'ordre de : A.S. Lycée St Exupéry.
- Certificat médical obligatoire pour le rugby.

(1) Rayer les mentions inutiles
 (2) Rayer en cas de refus

MAISON DES LYCEENS

La MDL, qu'est-ce-que c'est ?

La Maison des Lycéens est une association régie par la loi de 1901, qui œuvre à l'intérieur du lycée pour y améliorer les conditions de vie et répondre aux besoins de l'ensemble des lycéens. Son bureau est composé d'élèves élus chaque année ; tous peuvent s'y investir en tant que membre.

Dans son intérêt mais aussi dans celui des autres, chaque élève peut apporter sa contribution à la Maison des Lycéens.

L'adhésion à l'association, en plus des récoltes de fonds annuelles (vente de chocolats, photos de classe, soirées, tombola...), est essentielle pour permettre l'accomplissement de différentes actions pour l'établissement – comme l'organisation de manifestations : bal, soirée des talents, Olympiades, sorties (cinéma, théâtre), participation à des concours, amélioration du cadre de vie...

Votre engagement au sein de la MDL est essentiel pour garantir un bon climat scolaire.

De plus, l'implication dans la vie de l'établissement est valorisante tant pour l'expérience personnelle que pour le plus que cela peut vous apporter lors des sélections Parcoursup (votre élection au bureau de la MDL peut apparaître dans votre dossier scolaire).

Je soussigné (Nom – Prénom du responsable légal) :

Responsable de l'enfant (Nom – Prénom de l'élève) :

Classe de adhère à la Maison des Lycéens du lycée Antoine de Saint Exupéry de Terrasson

Montant de l'adhésion : 5 euros

Je joins le règlement par : chèque libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens

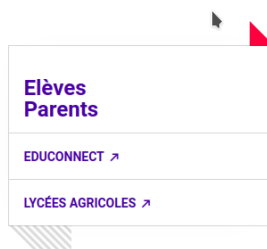
espèces

Comment accéder à PRONOTE et à l'espace numérique de travail LYCÉE CONNECTÉ avec mon compte EDUCONNECT ?

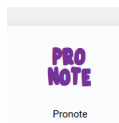
- Allez sur le site de l'espace numérique de travail : www.lyceeconnecte.fr ;

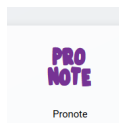


- Dans le menu « Se connecter » choisir « Élèves, parents » puis choisissez de vous connecter avec EDUCONNECT.



- Une fois authentifié, vous accédez à l'espace numérique de travail. Pour accéder à Pronote, cliquez sur les **applications** (Vide par défaut)  et le lien noté **PLUS**.



- Cliquez sur l'icône PRONOTE  , dans les applications vous serez automatiquement identifié.

Comment utiliser l'application PRONOTE avec mon smartphone ou tablette?

Les comptes EDUCONNECT ne permettent pas de rediriger (cette année) vers l'espace PRONOTE. Il n'est donc pas possible de s'authentifier avec la recherche d'établissement puis le lien de connexion. Cependant, il existe un moyen d'utiliser l'application en utilisant le QR code de connexion. Pour cela :

- Connectez-vous à l'espace PRONOTE en utilisant l'espace numérique de travail, comme indiqué précédemment.
- Générez un QR Code en cliquant sur l'icône à droite du nom et choisissez un code PIN temporaire à quatre chiffres :



- Sur l'application smartphone ou tablette, après avoir téléchargé l'application PRONOTE, allez dans le menu (en haut à droite), puis cliquez sur gestion des comptes. Cliquez sur le symbole + en bas à droite de l'application et choisissez la méthode « Flasher le QR Code »
- Flashez le code et rentrez le code PIN précédemment choisi.
- Vous aurez accès à l'application Pronote. Choisissez lors de la première connexion d'être « connecté automatiquement avec ce compte ». Lors de la première connexion, il est demandé de choisir un mot de passe et de le vérifier. Ce ne sera plus demandé par la suite.

